



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Commission régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMR)

-

Formation spécialisée agroécologie



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Propos introductifs

-

Mme Marie-Jeanne FOTRE-MULLER

*Directrice Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt*



Ordre du jour (14h30 – 17h)

1. La stratégie Ecophyto 2030 (30 *min*).
2. Gouvernance régionale et feuille de route (30 *min*).
3. Méthodologie de diagnostic territorial (30 *min*).
4. Résultats du réseau DEPHY : cellule d'animation nationale (30 *min*).
5. Lauréats de l'appel à projets territorialisation de la stratégie Ecophyto (15 *min*).
6. Conclusion (15 *min*).

Yannick SEVELINGE, chef du pôle « Environnement et contrôles »



1. La stratégie Ecophyto 2030



Présentation



Questions

Ambre TRÉGUY, chargée de mission Ecophyto

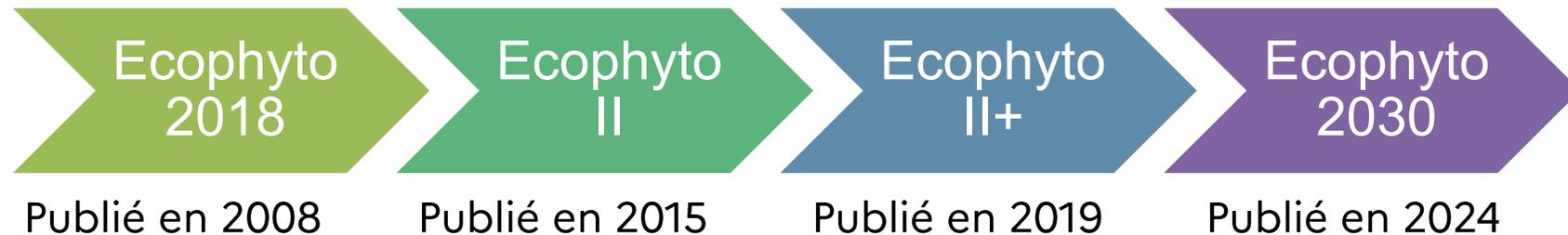
Ecophyto, qu'est-ce que c'est ?

Histoire et objectifs

Directive européenne 2009/128/CE : cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Engagement n°129 du Grenelle de l'environnement : « réduction de moitié des usages des pesticides en accélérant la diffusion des méthodes alternatives et sous réserve de leur mise au point ».

Depuis 2008, les plans Ecophyto visent à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en zones agricoles et non agricoles.



Ecophyto 2030 *en bref*



Objectif de réduction de 50 % de la consommation de PPP à l'horizon 2030 par rapport à la moyenne triennale 2011-2013 (référence pour le HRI1).



Changement d'indicateur : NODU → HRI1.



Pas d'interdictions sans solutions.

- Une triple ambition (et 5 axes de travail) :
 - ✓ Préserver la santé publique et celle de l'environnement dans une logique « une seule santé ».
 - ✓ Soutenir les performances économiques et environnementales des exploitations.
 - ✓ Maintenir un haut niveau de protection des cultures par une adaptation des techniques utilisées.



621 millions d'euros.



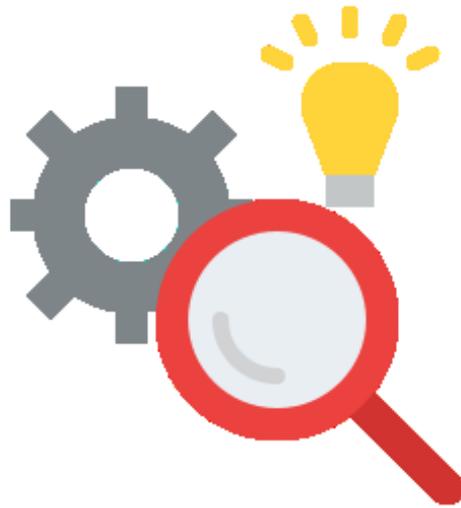
Articulation avec la planification écologique expliquée dans ce [diaporama](#).

Une stratégie déclinée en 5 axes

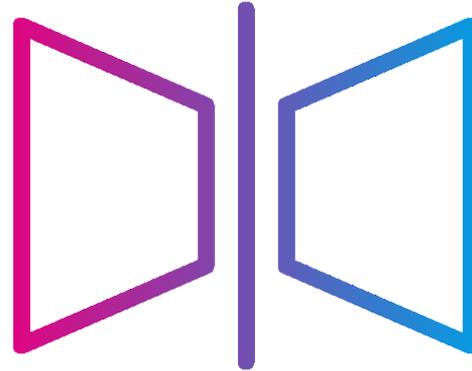
- ✓ **Axe 1.** Accélérer la recherche d'alternatives pour se préparer à la réduction du nombre de substances actives autorisées.
- ✓ **Axe 2.** Accélérer le déploiement dans toutes les exploitations des solutions agroécologiques.
- ✓ **Axe 3.** Mieux connaître et réduire les risques pour la santé et pour l'environnement de l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- ✓ **Axe 4.** Recherche, innovation et formation.
- ✓ **Axe 5.** Territorialisation, gouvernance et évaluation

écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

- ✓ **Axe 1.** Accélérer la recherche d'alternatives pour se préparer à la réduction du nombre de substances actives autorisées.



PARSADA

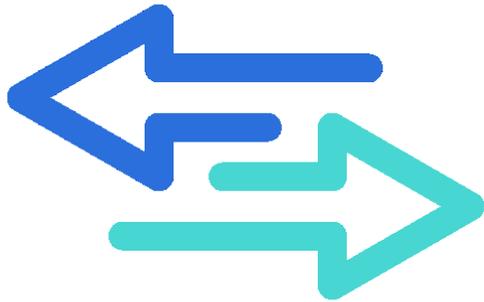


Mesures miroirs



Grand défi biocontrôle

- ✓ **Axe 2.** Accélérer le déploiement dans toutes les exploitations des solutions agroécologiques.



Transférer

BNI



Soutenir



Responsabiliser

- ✓ **Axe 3.** Mieux connaître et réduire les risques pour la santé et pour l'environnement de l'usage des produits phytopharmaceutiques.



Santé humaine



Captages

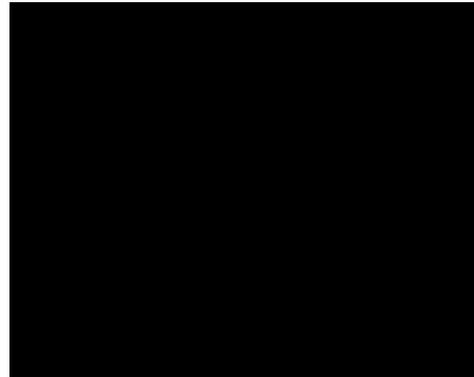


Natura 2000

✓ **Axe 4.** Recherche, innovation et formation.



Articulation



Formation



Exemplarité



Reconception

✔ **Axe 5 : Territorialisation, gouvernance et évaluation**



Bilan 2019-2023



Gouvernance



Diagnostic

Détails des axes 1 à 4 de la stratégie Ecophyto 2030

✓ **Axe 1 : Accélérer la recherche d'alternatives pour se préparer à la réduction du nombre de substances actives autorisées.**

- PARSADA : 33 projets déposés, 15 validés pour un montant de 65 410 k€.
- Renforcer la diffusion des solutions de biocontrôle et des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) : impulsion d'une animation locale dynamique. S'appuyer sur l'enseignement et la formation agricole, les fermes pilotes, l'investissement matériel.

✓ **Axe 2 : Accélérer le déploiement dans toutes les exploitations des solutions agroécologiques.**

- Renforcer le transfert des solutions testées dans les groupes 30 000 / GIEE / DEPHY (collectifs d'agriculteurs volontaires).
- Intensifier le soutien aux filières à bas niveau d'intrants (BNI) et à l'AB : augmentation des aides, valorisation économique et sécurisation des filières.
- Responsabiliser la chaîne de valeur, de la production à la consommation. Accompagner la prise de risque.

Détails des axes 1 à 4 de la stratégie Ecophyto 2030

✓ **Axe 3 : Mieux connaître et réduire les risques pour la santé et pour l'environnement de l'usage des produits phytopharmaceutiques**

- Améliorer la protection des travailleurs agricoles : contrôle de l'[inspection du travail](#) + [PRST4](#) (risques chimiques dans les exploitations agricoles).
- Réduire les usages et les risques sur les **AAC d'eau potable** : rédaction d'un guide de gestion des risques avant fin 2024 sur le rôle des collectivités et la prise d'arrêté préfectoral sur [zones soumises à contraintes environnementales](#).
- Réduire les usages et les risques sur les territoire à **enjeux pour la biodiversité** : travaux en cours avec la DREAL sur les sites Natura 2000 et leurs DOCOB (documents d'objectifs).

✓ **Axe 4 : Recherche, innovation et formation**

- Poursuivre l'intégration des enjeux de transition vers l'agroécologie dans la formation initiale et continue.
- Poursuivre la mobilisation de l'enseignement agricole (exploitations agricoles et corps enseignant) et faire des établissements publics d'enseignement agricole des lieux de démonstration exemplaires.

2. Gouvernance régionale et feuille de route



Présentation



Questions

Yannick SEVELINGE, chef du pôle « Environnement et contrôles »



Gouvernance régionale

Feuille de route régionale = document cadre.

COREAMR section Agroécologie

Informations
Échanges sur la feuille de route

Comité des directeurs (DRAAF, DREAL, ARS)

Instance de validation

Valide les propositions de la CARE
S'assure de la cohérence des orientations budgétaires

Cellule d'animation régionale Ecophyto (CARE)

Instance opérationnelle

Propose et met en œuvre la feuille de route
Contribue au plan de communication
Anime et suit les groupes de travail.

Groupes de travail

A venir à partir de 2025

Focus sur la cellule d'animation régionale Ecophyto (CARE)

Son rôle : proposer et mettre en œuvre la feuille de route régionale.



Feuille de route régionale : où en est-on ?

Objectif : constituer un document de cadrage de la déclinaison d'Ecophyto en Région.



Partie 1 : Diagnostic (réalisation en tant que région pilote)



Partie 2 : Objectifs prioritaires (2 réunions depuis septembre)



Partie 3 : Groupes de travail

Les objectifs prioritaires d'Ecophyto en BFC, déclinés en 11 fiches d'objectifs



Échanger



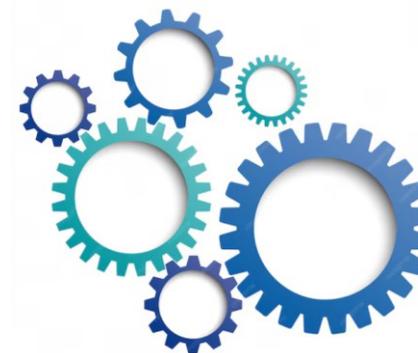
Accompagner



Expliquer



Communiquer



Articuler les actions

Les objectifs prioritaires d'Ecophyto en BFC, déclinés en 11 fiches.

- 🎯 (1) Agir pour que la **réglementation** PPP soit mieux comprise et appliquée.
- 🎯 **Transférer** les bonnes pratiques à travers des actions concrètes :
 - 🎯 (2) Dynamiser les échanges entre conseillers (CATAE, Captage...).
 - 🎯 (3) Dynamiser les échanges entre CATAE et enseignement agricole.
 - 🎯 (4) Renforcer le lien entre la recherche, le terrain et l'enseignement agricole.
 - 🎯 (5) Communiquer efficacement auprès des utilisateurs de produits phytosanitaires et de leur écosystème (technicien, conseiller, coopératives, organismes de formation...).
 - 🎯 (6) Accompagner les groupes DEPHY, 30 000, GIEE, captage ou les groupes informels (créer du lien et valoriser les résultats)

- 🎯 (7) **Donner de la visibilité sur les moyens** disponibles pour la mise en place des pratiques agricoles durables (ingénierie financière).
- 🎯 **Communiquer** auprès du grand public pour valoriser les efforts :
 - 🎯 (8) Sensibiliser les consommateurs et le grand public au métier d'agriculteur et à ses contraintes.
 - 🎯 (9) Encourager des habitudes de consommation en faveur d'une agriculture à bas niveau d'intrants.
- 🎯 (10) Travailler à l'échelle de **territoires d'actions prioritaires** (Natura 2000, AAC, l'eau d'ici...).
- 🎯 (11) S'assurer de **l'articulation des politiques publiques**.

→ **Actions transversales** : Capitaliser sur les leviers et résultats existants, communiquer.



Transférer les bonnes pratiques à travers des actions concrètes



Objectif(s) secondaire(s)

Dynamiser les échanges entre les collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique (CATAE) et l'enseignement agricole



Pilote(s)

DRAAF
(SRFD / SRAL) et
CRA



Partenaires

Techniciens / animateurs de CATAE, EPL, enseignement privé / public, agriculteurs, réseau EPA 2, chambres départementales



Action(s) clé(s)

1. Recenser les CATAE intéressés et leurs disponibilités. Informer l'enseignement agricole.
2. Recenser les actions existantes dans les établissements d'enseignement et les chambres départementales.
3. Capitaliser sur l'existant et établir un plan de communication. Avoir une approche thématique incluant des cas concrets avec leur contexte et les règles de décision associées. Idée : associer les apprenants à la rédaction de ce doc.
4. Proposer des outils / une formation aux enseignants pour intégrer les travaux des CATAE dans leurs modules.
5. Organiser des visites de fermes de CATAE pour les apprenants.

Indicateurs de réalisation (cible)

1. Nbr de fermes + disponibilité (25). Communication d'un document à l'EA.
2. Nombre d'actions recensées (15). Nombre de structures enquêtées (chambre + EA : 20).
3. Production d'un document de synthèse CATAE&EA et d'un plan de com.
4. Nombre de prof ayant bénéficié des supports pédagogiques ou de la formation (50).
5. Nbr de visites/an (5-10).



Indicateurs de résultats (cible)

1. et 3. % des établissements d'EA ayant reçu les documents (100%).
3. 100% du plan de com mis en œuvre.
4. Niveau de satisfaction des participants. % des enseignants souhaitant réutiliser les informations dans le cadre de leur mission (50%).
5. % des visites débouchant sur un projet porté par les élèves pour l'exploitation de leur lycée (40%).



Calendrier

Année 1 :
identification
des besoins

Année 2 : mise
en place des
visites, des
formations.



Transférer les bonnes pratiques à travers des actions concrètes



Objectif(s) secondaire(s)

Dynamiser les échanges entre les collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique (CATAE) et l'enseignement agricole

✓ Action(s) clé(s)

6. Inciter et accompagner les exploitations de l'enseignement agricole public et privé à participer au réseau des CATAE.
7. S'assurer que les résultats des CATAE arrivent jusqu'aux apprenants : intervention dans les lycées et enquêtes

Indicateurs de réalisation (cible)

6. Nbr d'EPL sollicités et impliqués (15).
7. Nbr intervention dans lycée (10), nbr répondant enquête.



Indicateurs de résultats (cible)

6. % EPL ayant participé à une journée technique organisée par les CATAE (60%).
7. % apprenants témoignant d'un intérêt pour les CATAE.



Calendrier



Moyens à mobiliser

Financement pour les déplacements des apprenants.

Enveloppe communication pour la production de support pour les visites.

Temps d'agents ou projet étudiant pour enquêter les CATAE / l'EA et les chambres d'agriculture : audits de territoire de l'IUVV, recherche bibliographique Institut Agro.



Livrable(s)

Support recensant les fermes / collectifs accueillants et les périodes d'accueil.

Document de capitalisation des actions CATAE&EA. Plan de communication.

Support pédagogique de formation, liste d'émargement, questionnaire de satisfaction.

Rapport de visite.



Commentaires

Lien à faire avec l'objectif 1 sur le module de formation.

3. Méthodologie de diagnostic territorial



Présentation



Questions

Ambre TRÉGUY, chargée de mission Ecophyto

Présentation de la démarche de diagnostic territorial



Objectifs : élaborer une méthodologie pour identifier des territoires pilotes sur lesquels mettre en œuvre des actions de réduction des phytos.



4 régions pilotes : Bourgogne-Franche-Comte, Guadeloupe, Nouvelle-Aquitaine et Réunion.



Calendrier : finalisation de la méthode pour décembre, réalisation du diagnostic pour le 1er trimestre 2025.



Chantier en cours : collecte des données de **pression** phytosanitaire (BNVD spatialisée) et croisement avec les données de **sensibilité** des milieux et des populations. Accompagnement par le SGPE et la DGAL.



La suite : confronter les résultats du diagnostic « chiffré » avec les experts terrains (phase de consultation à construire).

Méthode globale

1. Analyse des données chiffrées.
2. Confrontation des résultats avec des experts (phase de concertation).
3. Etablissement d'une liste de territoires à rencontrer.
4. Rencontre avec les élus locaux pour discuter de l'engagement de leur territoire dans un plan d'action.
5. Rédaction et mise en œuvre des plans d'actions.

Zoom sur l'étape 1 : Analyse chiffrée

Arbitrages préalables

- Ne pas produire de nouvelles données, ni multiplier les indicateurs pour **passer rapidement à une phase opérationnelle**.
- Analyse **cartographique**.
- Analyse basée sur un **arbre de décision**.
- Identifier des territoires avec des **OTEX différentes** : viticulture, grandes cultures, polyculture-élevage, non spécialisé.

5 types de données identifiés :
Qualité de l'eau - **Enjeux environnementaux**
Pratiques agricoles - **Santé humaine**
Dynamiques locales

Comment les combiner pour identifier les territoires pilotes ?

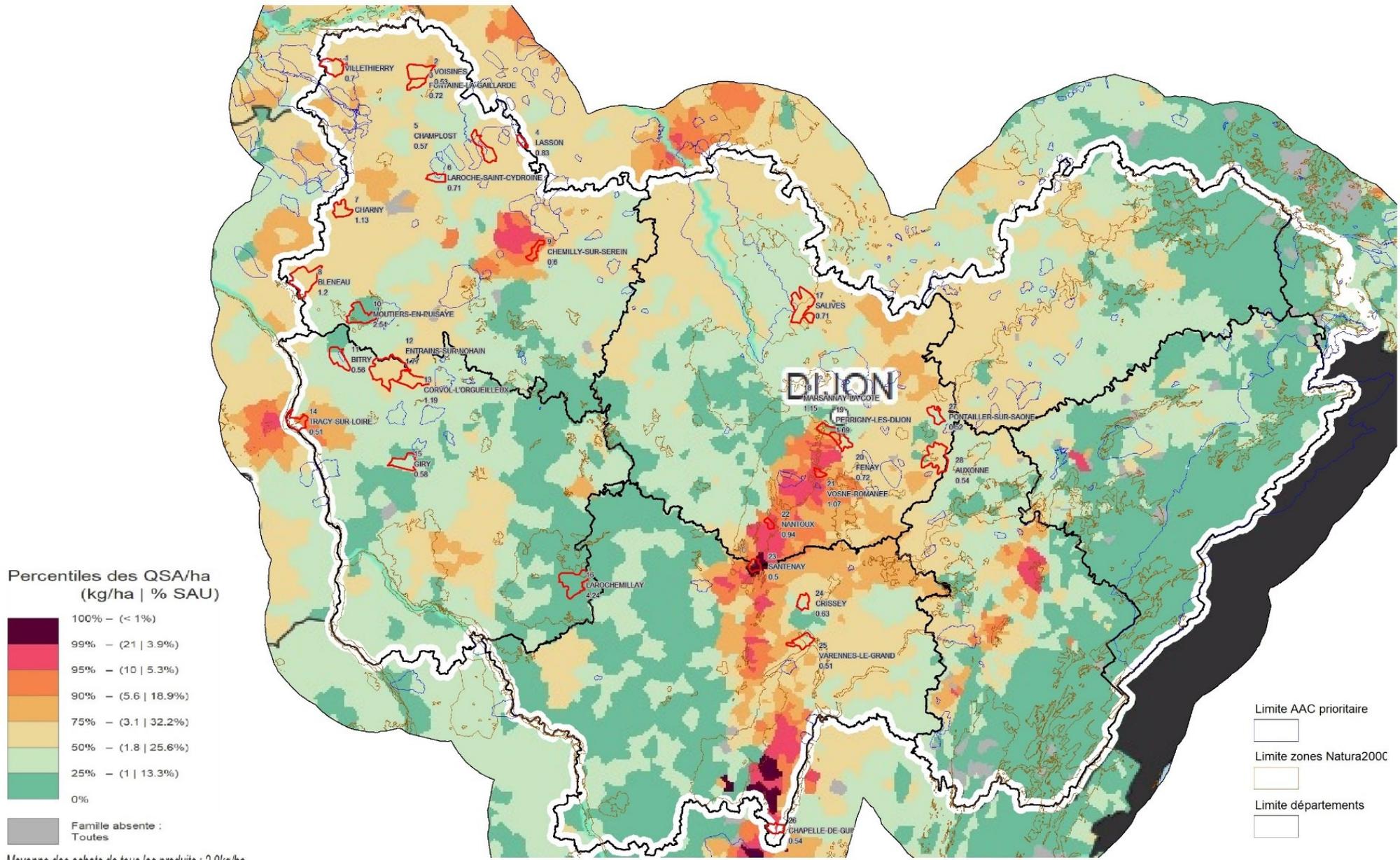
Filtre 1 : Base nationale des ventes (BNVD) *spatialisée* : Quantité de substances actives (QSA), QSA CMR...

Filtre 2 :

- Qualité de l'eau : évolution de la concentration en phytos, captages prioritaires...
- Santé humaine : proximité avec les habitations, ...
- Biodiversité : zones Natura 2000, données d'observation du MNHN, écotoxicité.

Filtre 3 : dynamiques locales et pratiques agricoles : MAEC, AB, collectifs, projets de recherche, paiement pour services environnementaux (PSE)...

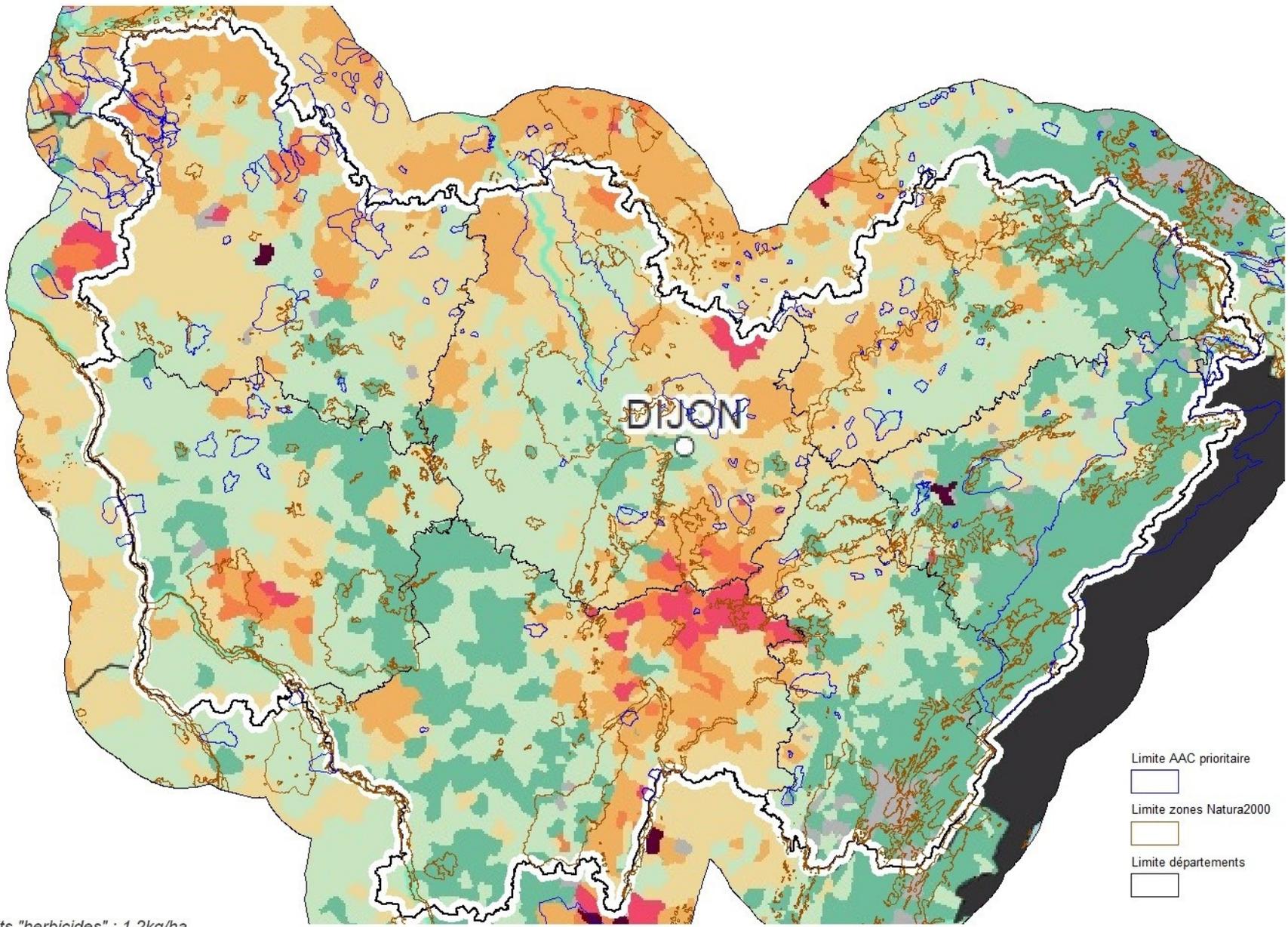
Usage PPP²⁰²⁰ (source BNVDs / RPG) / toutes cultures → QSA^{totale} (kg/ha)
 avec communes avec concentration dans l'eau élevée



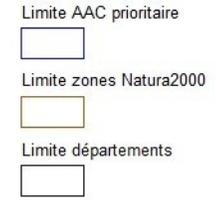
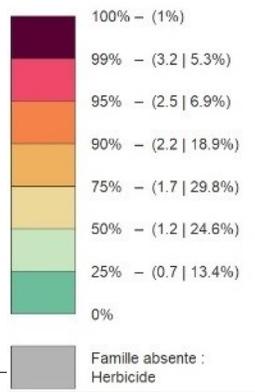
Direction r Bourgogne
 Moyenne des achats de tous les produits : 2.9kg/ha
 Source : US ODR (2024)

Resolution niveau entité communale
 Traitement de données INRAE-ODR / reconfiguration cartographique
 Echelle 1 cm / 10 km
 DEB-EARM5 / octobre 2024

OREAMR
 bre 2024



Percentiles des QSA/ha (kg/ha | % SAU)



4. Résultats du réseau DEPHY

-

Morgane RIEUCAU

*Chargée de mission animation et valorisation, Filière grandes cultures et polyculture-élevage
Cellule d'Animation Nationale DEPHY Ecophyto*



Présentation interactive

5. Lauréat de l'appel à projet territorialisation Ecophyto



Présentation



Cadre de l'appel à projet

Contexte national

Axe 5 de la stratégie Ecophyto 2030
Projets de réduction de l'utilisation des PPP
Spécificités des territoires

Contexte régional

Appel à projet lancé le 26 juillet 2024
Projets localisés
Animation et communication.

Critères

Approche multipartenariale
Communication et diffusion des résultats
Enseignement agricole

Enveloppe budgétaire

342 345 €

Lauréats de l'AAP 2024

Nom	Structure	Subvention	Description
Défi'T Oser	Chambre régionale d'agriculture (CRA)	62 374,40€	Promotion des pratiques alternatives aux phytosanitaires, notamment par la diffusion de témoignages d'agriculteurs à travers des podcasts pour favoriser leur adoption par les pairs.
AgroTech InnoV	Chambre d'agriculture de la Côte d'Or (CA21)	99 964,80€	Réduire l'usage des phytosanitaires en maraîchage et grandes cultures grâce aux biosolutions et à l'innovation en agroéquipement.
Ferme pilote	Chambre d'agriculture de Haute-Saône (CA70)	68 872,73€	Captage prioritaire de Pesmes, actions de formation, d'expérimentation et de démonstration.
Phytapi	Chambre d'agriculture de Haute-Saône (CA70)	24 154,08€	Réduire PPP dans les grandes cultures mellifères, en identifiant des alternatives et en sensibilisant les agriculteurs et apiculteurs dans des zones de polyculture-élevage.
Com'Cep-Terr	Chambre d'agriculture de l'Yonne (CA89)	86 979,30€	Maîtrise des graminées avec peu d'herbicides sur des territoires prioritaires pour la qualité de l'eau, via des stratégies coconstruites avec les acteurs locaux.

DEFI'T OSER

Communiquer sur des pratiques pour réduire l'usage des phytosanitaires dans les stratégies de protection des cultures testées et mises à l'épreuve par les agriculteurs des collectifs agroécologiques.

Pour les agriculteurs, les conseillers et les apprenants.

Piloté par la CRA BFC.

Concerté avec 10 partenaires.

DEFI'T OSER



1 série
de 10 podcasts



10 articles
de presse



10 fiches
GECO



des séquences
pédagogiques.

Grandes cultures: gestion des adventices, gestion des corvidés, utilisation du biocontrôle et biostimulants, utilisation des oligo-éléments, stratégies de protection fongicides, impact de l'utilisation des produits sur la santé,...

Viticulture: mesures prophylactiques, gestion de la flavescence dorée, gestion de l'oïdium tardif, réglage du pulvérisateur, gestion de l'enherbement, ...

Maraichage: la régulation biologique, biodiversité fonctionnelle, gestion du climat sous abris, protection biologique intégrée.



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conclusion

-

M. Christophe BLANC

*Directeur Régional adjoint de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt*

Acronymes utilisés

ARS : Agence régionale de santé.

BFC : Bourgogne-Franche-Comte.

BNVD : Base nationale des ventes par les distributeurs

CA : Chambre d'agriculture

CapTer : Captages et Approches Territoriales. Réseau régional ayant vocation à créer du lien pour favoriser l'émergence des projets de territoire intégrant la ressource en eau.

CARE : Cellule d'animation régionale Ecophyto. Instance opérationnelle de mise en œuvre de la feuille de route régionale.

CATAE : collectifs d'agriculteurs engagés dans la transitions agroécologique (30 000, DEPHY, GIEE).

CMR : cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

COREAMR : Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural, instance d'information et d'échanges sur la feuille de route (FDR) régionale Ecophyto.

CRA : Chambre régionale d'agriculture.

DEPHY expe : sites expérimentaux pour tester des systèmes de culture en rupture vis à vis de l'utilisation des PPP.

DEPHY ferme : Groupes d'agriculteurs qui testent des pratiques économes en PPP et produisent des références.

DEPHY : programme d'action du plan Ecophyto qui implique l'ensemble des acteurs du monde agricole.

DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

EPA : Enseigner à produire autrement.

GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental.

GT : Groupe de travail.

HR11 : Indicateur de risque harmonisé 1. Indicateur de suivi de la stratégie Ecophyto 2030, utilisé comme référence par la Commission Européenne.

L'eau d'ici : appel à projets pour accompagner les collectivités dans la reconquête de la qualité de la ressource en eau sur leur territoire (piloté par ARS et DREAL).

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques.

MNHN : Museum national d'histoire naturelle

NODU : nombre de doses unités. Ancien indicateur de suivi du plan Ecophyto.

OTEX : orientation technico- économique des exploitations agricoles.

PPP : produits phytopharmaceutiques.

PSE : paiement pour services environnementaux.

QSA : quantité de substances actives.

SGPE : secrétariat général à la planification écologique.

L'épineuse question des indicateurs : la baisse affichée dépend du choix de l'indicateur et des années de référence

	QSA	NODU	Indicateur Ecophyto en ligne avec le suivi européen HRI1
Définition	Quantité de substances actives (SA) vendues	Surface théorique traitée aux doses maximales homologuées des produits vendus au cours d'une année	Indicateur relatif à l'utilisation et au risque des pesticides chimiques, somme des ventes de SA avec une pondération par les mentions de danger associées à chaque SA
Calcul		$NODU = \sum_i \{QSA_i / DU_i\}$ DU : dosage unitaire	$\sum Coeff_i * QSA_i$ Pondération associé aux 4 catégories : <ul style="list-style-type: none"> • Faible risque : $Coeff_1 = 1$ • Autres SA autorisées : $Coeff_2 = 8$ • Candidates à la Substitution $Coeff_3 = 16$ • Non autorisées $Coeff_4 = 64$
Unité	Kg ou tonne	Hectares traités aux doses max	Indice base 100 (base = moyenne 2011-2013)
Périmètre	Toutes substances actives	Substances actives hors celles pour le traitement de semences, les usages non agricoles et le biocontrôle	Toutes substances actives
Résultat 2022 par rapport à 2015-2017	- 20 % hors UAB et biocontrôle ¹ + 54% UAB et biocontrôle ¹ -2,9% au total ¹	-10 % ²	-43% (estimation SGPE, mai 2024) contre -32% en 2021! (souf : Commission Européenne)
Résultat 2022 par rapport à 2011-2013	- 15% hors UAB et biocontrôle ¹ + 90% UAB et biocontrôle ¹ +6% au total ¹	0 % ²	-45% (estimation SGPE, mai 2024)

Inclus notamment les substances Cancérigènes Mutagènes et toxiques pour la reproduction - CMRs

la différence s'explique par l'interdiction en 2022 du Mancozèbe qui augmente artificiellement son poids dans les valeurs historiques de l'indicateur (voir annexe)

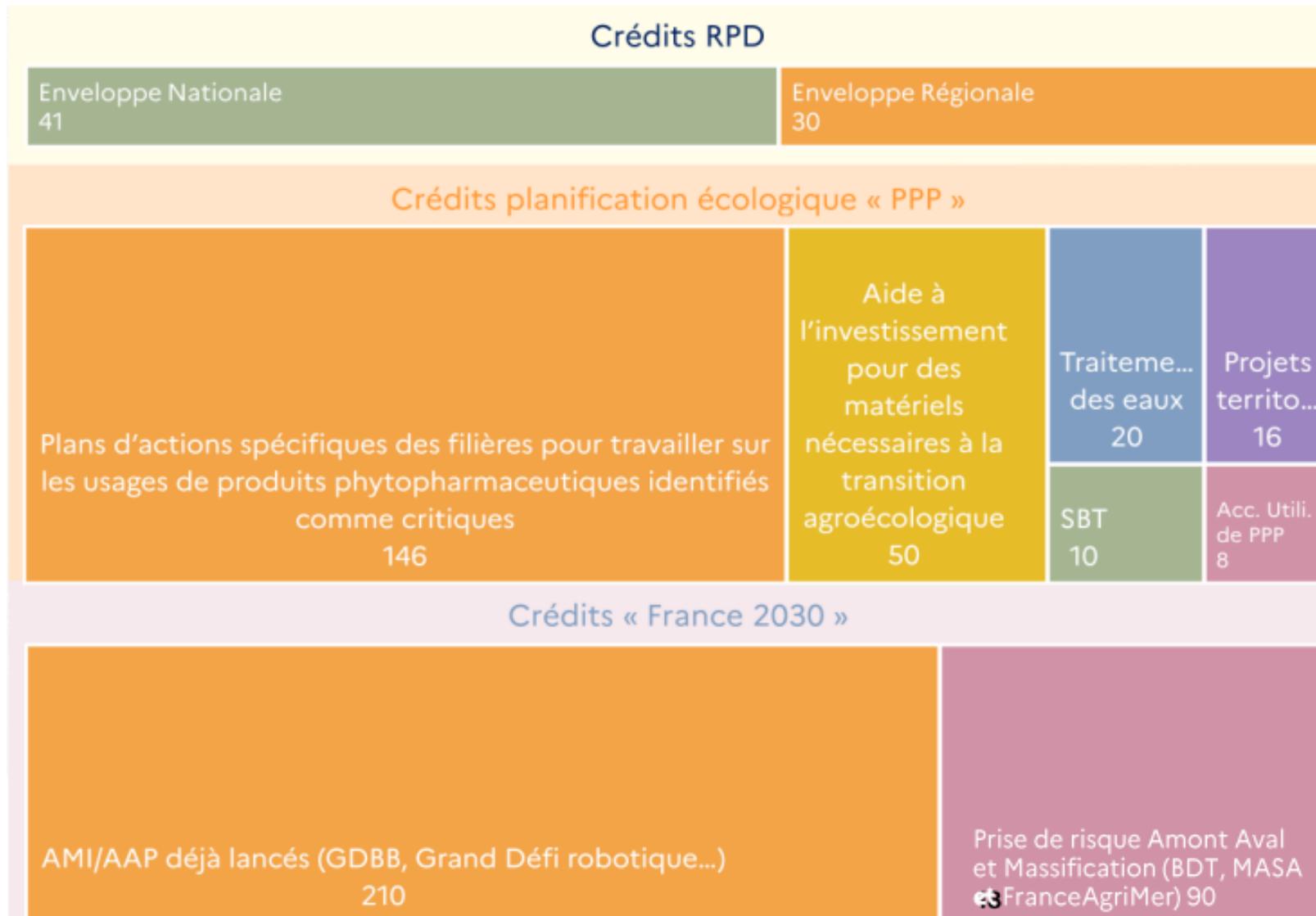
Maquette financière 2024.



621 millions

UTILISATION DES CRÉDITS	MONTANT 2024, GELS, RABOTS ET FRAIS DE GESTION INCLUS (M€)
Programme Écophyto (71 M€)	
Maquette Écophyto nationale	41
Maquette Écophyto régionale	30
Crédits issus de la planification écologique (250 M€)	
Budget ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : PARSADA	146
Guichet agroéquipements	50
Surveillance biologique du territoire dont la rénovation du bulletin de la santé du végétal	10
Accompagnement à la territorialisation	16
Accompagnement des utilisateurs de PPP	8
Budget orienté vers les collectivités territoriales : traitement des eaux	20
Crédits issus de France 2030 (300 M€)	
Nouvel AMI et AAP Prise de risque Amont Aval et Massification opéré par la Banque des territoires en lien avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et FranceAgriMer	90
Projets relatifs à la réduction de la dépendance aux produits phytopharmaceutiques dans le cadre d'AMI/AAP d'ores-et-déjà lancés (Grand défi Robotique, Grand défi Biocontrôle et Biostimulants..)	210

Budget



Non exhaustif***



Schéma synthétique de spatialisation des ventes (**BNVD spatialisée**) :

- désagrégation des QSA au code postal (BNVD) aux entités parcellaires (RPG) soit $QSA^{\text{CodePostal}} \rightarrow QSA^{\text{Parcellaire}}$;
- puis ré-aggrégation des QSA aux entités parcellaires vers la QSA à l'entité territoriale d'intérêt soit $QSA^{\text{Parcellaire}} \rightarrow QSA^{\text{Territoire}}$.

